

Communiqué du *Groupe de Travail Inter-Collèges (GTIC)* du *Comité Permanent de Concertation (CPC)* de l'*EPA Eco-Vallée*



Sans préjuger des dispositions qu'ils prendront collectivement *avant, pendant et après* la tenue de la 3ème réunion du CPC annoncée pour le 17 avril, les représentants de

CFDT 06 - CGT 06 - FNE 06 - GADSECA - GIR Maralpin - Région Verte

constitués en *Groupe de Travail Inter-Collèges (GTIC)*, ainsi que leurs partenaires syndicaux et associatifs, appellent votre attention sur les faits suivants.

Le préfet des Alpes-Maritimes et le président de l'EPA, autorités en charge du *Comité Permanent de Concertation* institué à la demande de l'État

- n'ont donné, à ce jour, *ni réponse, ni suite*, aux courriers qui leur ont été adressés par le GTIC le 24 février, courriers enregistrés par leurs Services respectifs dès le 25 février ;
- en n'envoyant que le 26 mars le CR de la 2ème réunion tenue le 17 janvier (soit avec plus de 2 mois de retard),
- en n'accordant, par leur convocation du même jour à la 3ème réunion, qu'un trop bref délai pour l'examen de ce compte rendu, elles ne respectent pas ainsi leur propre engagement [celui du préfet annonçant lors de la première réunion "*...il n'y aura pas de verbatim mais les P.V. de réunions seront validés préalablement par les membres...; un délai devra être respecté afin que chacun puisse maîtriser son expression (sic)*"],
- persistent à refuser de donner suite aux demandes de constitution d'un groupe de travail sur le *transfert du MIN* (réclamé par le GTIC dès la première réunion), mais ont - en revanche - improvisé, dans la plus grande confusion, la tenue confidentielle d'un groupe de travail "*Attractivité et Cohésion sociale*", thème auquel, sans débat préalable, sera, selon l'ordre du jour reçu le 1er avril, entièrement consacrée la 3ème réunion du CPC ;
- repoussent au plus tôt, aux 4ème et 5ème réunions du CPC, soit de quelques mois, l'examen du *Projet Stratégique Opérationnel (PSO)* exigé par l'État, tandis, qu'entre temps, les opérations d'aménagement de la Plaine du Var suivent un cours accéléré.

Le GTIC, qui partage les positions exprimées à ce sujet par les représentants de la *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)*, rappelle pourtant que "*dresser l'état des lieux*" constitue une priorité incontournable à tout nouveau projet.

Le GTIC constate que ses demandes réitérées de création de groupes de travail *Transfert du MIN* et *Agriculture*, ont été repoussées afin de laisser libre cours à des opérations conduites, en toute discrétion et à l'écart du CPC, par les acteurs de la Plaine du Var, à savoir :

- instauration en décembre dernier d'un Comité technique sur la "*Réflexion pour mettre en place une stratégie de développement agricole de la plaine du Var*" ;
- appel d'offres en vue de l'instauration d'un partenariat public privé pour le *transfert du MIN* à La Baronne, et, parallèlement, une réunion, anticipant les résultats de l'appel d'offres, devant se tenir le jour même de la 3ème réunion du CPC.

Les organisations signataires de ce présent communiqué font appel aux autres membres du CPC, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens, pour que les instructions de l'État en faveur de la concertation sur la problématique de la Plaine du Var soient loyalement respectées par les Autorités en charge, dans le cadre de la mission qui leur a été dévolue.

Nice, le 10 avril 2014

